

# ASSEMBLÉE NATIONALE

# 11ème législature

obésité Question écrite n° 58217

### Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin appelle la plus vive attention de M. le ministre délégué à la santé au sujet des conséquences de l'obésité sur la santé et de son développement. Une vaste enquête menée par la SOFRES et des chercheurs de l'INSERM, en collaboration avec le professeur Basdevant de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, a démontré que le poids moyen des Français avait augmenté de 800 grammes sur les quatre dernières années, depuis 1997, multipliant ainsi les cas d'obésité. Les scientifiques savaient déjà que le poids moyen des populations, en fonction de la taille, avait tendance à s'accroître régulièrement au fil des années dans tous les pays dits industrialisés. Mais cette nouvelle enquête montre de manière impressionnante la progression de la tendance à l'obésité. Selon les critères internationaux, 9,6 % de la population est obèse. Pourtant, l'obésité progresse alors même que le poids est un des sujets de préoccupation fréquent pour nos concitoyens et un thème largement développé, notamment dans la presse féminine. Mais en évoquant la lutte contre le surpoids pour ses conséquences esthétiques, les complications sanitaires de l'obésité vraie sont occultées. De plus, en termes de santé publique, l'obésité est un facteur des risques cardio-vasculaires. En amalgamant le surpoids et l'obésité, la focalisation de la prévention vers les groupes les plus concernés et qui sont, selon cette enquête, de plus en plus nombreux, n'est pas une priorité. C'est pourquoi il lui demande quelles mesures il compte prendre afin de mettre en place des structures de surveillance de l'obésité pour éviter une multiplication des complications de santé pour certaines catégories de la population.

#### Texte de la réponse

La prévalence de l'obésité chez l'enfant est passée de 6 % dans les années quatre-vingt à environ 15 % en 2000 d'après des études concordantes menées en 1999-2000. La prévalence de l'obésité de l'adulte est également en augmentation d'après des études récentes. Ces augmentations rapides posent en termes de santé publique le problème des complications susceptibles de compromettre la santé à long terme. Le surpoids et l'obésité jouent un rôle de facteur de risque dans l'apparition de pathologies fréquentes qui sont cause de la majorité des décès en France : maladies cardio-vasculaires et divers cancers, notamment digestifs, mais aussi certains diabètes. Le ministère de la santé a lancé en collaboration avec d'autres ministères, notamment de l'agriculture et de la pêche, de la consommation et de l'éducation nationale et en lien avec l'assurance maladie, un programme national de nutrition santé de cinq ans (PNNS). Ce programme a, entre autres objectifs, l'ambition de réduire de 20 % la prévalence du surpoids et de l'obésité chez les adultes et d'interrompre l'augmentation particulièrement élevée de la prévalence de l'obésité chez les enfants. Il est articulé autour de six grandes stratégies : information-éducation, prévention, dépistage et prise en charge des troubles nutritionnels, implication des industriels et des consommateurs, surveillance alimentaire et nutritionnelle de la population, recherche, actions spécifiques pour des groupes particuliers (notamment supplémentation). En matière de surveillance de l'état nutritionnel, une unité mixte (institut de veille sanitaire - Conservatoire national des arts et métiers) de surveillance et d'épidémiologie nutritionnelle (USEN) a été mise en place. Cette unité aura notamment pour but de mettre en place les outils nécessaires au suivi des objectifs du PNNS et donc de l'obésité en France et de fournir cette information nécessaire à l'orientation des interventions, notamment de

prévention. L'USEN a recruté durant le premier semestre 2001 les personnels compétents nécessaires à ce travail. De plus, le PNNS prévoit le recrutement progressif de 800 diététiciens à l'hôpital en vue de l'amélioration de la prise en charge nutritionnelle des patients hospitalisés et du développement des consultations externes de nutrition. Les diététiciens sont en effet des professionnels, relais essentiels pour le développement de ce programme. Le PNNS envisage notamment une réflexion approfondie sur les métiers de la nutrition en France, permettant de mieux définir les missions et les besoins de formation des divers types de professionnels engagés sur ce champ d'intervention. Par ailleurs, une expérimentation va être menée, en collaboration avec la Caisse nationale d'assurance maladie afin d'évaluer l'intérêt de disposer d'une compétence en diététique au sein des réseaux de soins.

#### Données clés

Auteur: M. Jean-Pierre Abelin

Circonscription: Vienne (4e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 58217

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé Ministère attributaire : santé

## Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 26 février 2001, page 1210 **Réponse publiée le :** 2 juillet 2001, page 3874